

RÉCIT D'UNE EXPÉRIENCE SOUS FORME DE BILLET D'HUMEUR

S'investir dans les CDCA ?

UNE DES DERNIÈRES RÉALISATIONS du quinquennat Hollande fut la création des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie. Les CDCA remplaçaient les Conseils Départementaux Consultatifs des Personnes Handicapées (CDCPH) et les COMités DEpartementaux des Retraités et Personnes Agées (CODERPA).

Instance d'information, de concertation et de travaux, il a pour objectif d'adapter l'offre aux besoins réels, tout en respectant les choix des personnes. Il devrait aider à la prise de décisions du département.

Syndicalistes, nous y avons toute notre place.

Dès le printemps 2017, avec mon USR, je proposais ma candidature à l'UD, pour la **Formation Spécialisée Personnes Handicapées**. Je fis même partie du bureau de cette formation dont la Présidente, lourdement handicapée, était sur des positions semblables aux nôtres.

Je proposai la création d'une **commission « Éducation et Formation »** que j'animaï pendant deux ans : enquêtes, contacts, réunions, rencontres,...

Lorsque j'atteignis 50 € de frais de déplacement, je demandais le remboursement qui me fut refusé, car je n'avais pas eu d'ordre de mission (auxquels nous n'avions pas droit d'après le RI voté). D'où ma démission immédiate de cette fonction.

Je restai néanmoins membre du CDCA mais refusais de me représenter pour la session suivante. Se contenter de lever la main pour approuver ce qu'avaient produit les

élus politiques départementaux sans nous consulter, très peu pour moi !

Cette ignorance de notre existence, ce mépris pour nos travaux, étaient flagrants, jusque dans les vœux du Président du département qui citait tous les organismes qui gravitaient autour du Conseil départemental sans mentionner une seule fois le CDCA...

Faute de candidat-e, je viens d'y revenir en tant que suppléant, pour cette troisième session.

La situation ci-dessus était celle de la Gironde. Mais lors de rencontres nationales des mandaté-es, j'ai pu me rendre compte de la très grande diversité des situations.

> Certains CDCA disposaient d'un budget conséquent alors que d'autres, comme nous, avaient droit à la portion congrue.

Pourtant, j'avais voulu y croire en ce CDCA. Je me souviens d'une session plénière un jour de grève et de manifestations, où j'étais intervenu en ce sens et j'avais reçu de nombreux applaudissements, et pas seulement des représentants syndicaux.

La CGT n'est pas pour la politique de la chaise vide, mais quelquefois claquer la porte ça fait du bien !

>>> **C'est un moyen de revendiquer sa dignité et le respect du travail accompli au bénéfice de nos mandants, et plus largement de la société, notamment de ses membres les plus vulnérables.**

Alors, cette deuxième expérience se révélera-t-elle plus convaincante ?

Nous verrons bien. Mais déjà j'ai loupé la première rencontre car prévenu dans un délai trop court pour pouvoir modifier mes engagements antérieurs, ce qui m'a donné l'occasion d'une première protestation.

Bernard SARLANDIE,
UFR FERC

